



N° 11-621-MIF au catalogue — N° 036

ISSN: 1707-0511

ISBN: 0-662-71061-4

## Document analytique

### Analyse en bref

# Les collèges privés au Canada : les partenaires moins connus en éducation postsecondaire

par Chris Li

Division de la statistique du revenu  
et Division de l'analyse socioéconomique et de la modélisation  
Immeuble R.H Coats, 24<sup>e</sup> étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada



## Les collèges privés au Canada : les partenaires moins connus en éducation postsecondaire

---

Chris Li

**Comité de revue :** John Flanders, Marc Frenette, Sylvie Michaud, François Nault, Boris Palameta et Preston Poon

**Contribution spéciale :** Marc Frenette, Diane Galarneau et Ted Wannell

**Rédacteur :** Christian Houle

**Rédacteur en chef :** Yvan Gervais

**Publication :** Debi Soucy

**Février 2006**

N° 11-621-MIF2006036 au catalogue

ISSN : 1707-0511

ISBN : 0-662-71061-4

Fréquence : hors série

**Pour obtenir de plus amples renseignements :**

Service national de renseignements : 1 800 263-1136

Demandes par courriel : [analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca](mailto:analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Ottawa

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Les collèges privés au Canada : les partenaires moins connus en éducation postsecondaire

Chris Li, Division de la statistique du revenu

### Résumé

Les étudiants canadiens disposent d'un large éventail d'établissements d'enseignement où ils peuvent poursuivre leurs études postsecondaires, notamment dans les écoles de métiers et de formation professionnelle subventionnées par l'État, les collèges communautaires et les universités.

Toutefois, il existe également un groupe de collèges privés, accrédités ou non accrédités par les gouvernements provinciaux, qui offrent une formation professionnelle à des fins lucratives. Ces collèges privés, parfois appelés écoles commerciales, peuvent recevoir des fonds publics, mais ils sont surtout financés grâce aux frais de scolarité imposés aux usagers.

Contrairement aux établissements publics, on dispose de peu de renseignements sur la taille et la composition de l'effectif de ces collèges ou sur la performance sur le marché du travail de leurs diplômés.

Selon le ministère provincial de l'Éducation, l'Ontario compte à elle seule plus de 450 collèges privés d'enseignement professionnel accrédités, dont l'orientation principale a pour objet les habiletés pratiques; ils offrent également des cours préparant les étudiants à des professions ciblées<sup>1</sup>.

La présente étude vient combler une lacune par rapport à ce que l'on sait au sujet des collèges privés. D'abord, on y dresse un profil des personnes qui reçoivent un diplôme de ces établissements, puis on examine leur situation sur le marché du travail, comme leur rémunération et les taux d'emploi.

Les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada ont permis de constater que les collèges privés — les partenaires moins connus en éducation postsecondaire — ont perdu du terrain dans ce marché entre 1993 et 2003. Le nombre de jeunes adultes de 25 à 34 ans titulaires d'un certificat d'un collège privé a chuté de près de moitié au cours de cette période de 10 ans.

En 2003, les titulaires d'un certificat d'un collège privé ont touché une rémunération à peu près identique à celle des diplômés de l'enseignement secondaire. Par contre, ils étaient plus susceptibles qu'eux d'occuper un emploi.

Chez les femmes, les techniques de secrétariat prédominaient dans les cours offerts par les collèges privés il y a 10 ans. Cette situation a changé radicalement, car les femmes obtiennent maintenant autant des diplômes dans des domaines liés aux affaires et à la finance.

---

1. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, *Collèges privés d'enseignement professionnel inscrits* (en ligne), Gouvernement de l'Ontario, s.d., <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/private.html> (site consulté le 5 janvier 2006).

## Les collèges privés perdent du terrain

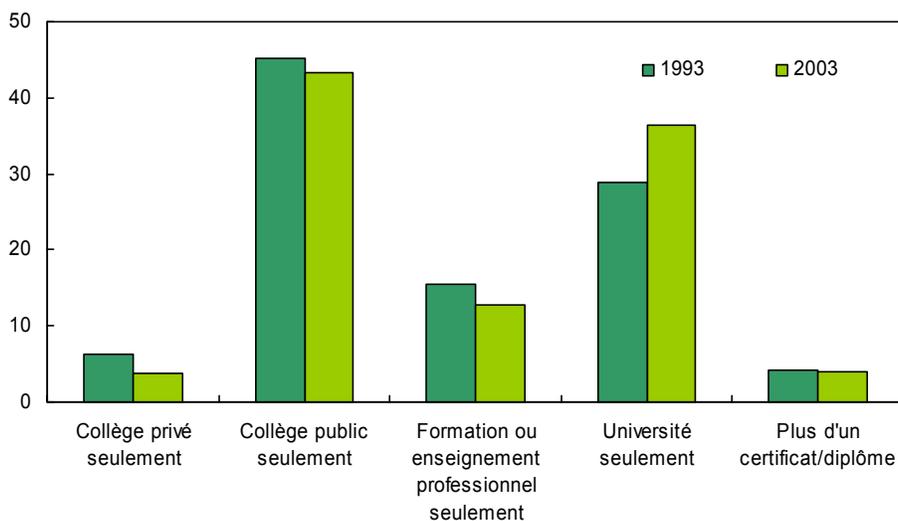
Les collèges privés, parfois appelés écoles commerciales, aident à combler une lacune dans le système public, car ils offrent d'autres possibilités que celles proposées dans le cadre des programmes d'enseignement postsecondaire plus traditionnels.

Dans un monde en évolution rapide, ces collèges offrent des programmes qui donnent aux élèves une formation scolaire souple, qui leur permet de s'adapter constamment aux changements qui surviennent sur le marché du travail. Ils offrent des programmes non seulement en affaires et en commerce, mais aussi en gestion financière, en techniques de secrétariat, en informatique, dans les professions de la santé et dans divers autres domaines d'études. Ces programmes sont souvent de courte durée (moins d'un an) et suffisamment concentrés pour inciter les travailleurs à se recycler afin de demeurer concurrentiels sur le marché du travail.

Toutefois, ces collèges ont perdu une part de marché au cours de la dernière décennie, c'est-à-dire qu'ils représentent désormais une proportion beaucoup plus faible de personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires.

## Les collèges privés perdent du terrain dans le marché de l'enseignement postsecondaire

% de diplômés postsecondaires ayant complété au moins un certificat



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

En 1993, les diplômés de 25 à 34 ans de collèges privés (sans autres titres ni diplômes d'études postsecondaires) représentaient 6,3 % de l'ensemble des personnes de ce groupe d'âge ayant fait certaines études postsecondaires. En 2003, cette proportion se trouvait réduite de près de la moitié pour se chiffrer à seulement 3,7 %. Il y a une décennie, près de 155 500 jeunes adultes étaient titulaires d'un certificat d'un collège privé et n'avaient obtenu aucun autre certificat d'études postsecondaires. Ce nombre avait chuté à 87 000 en 2003. Durant la même période, la proportion de personnes possédant un diplôme universitaire n'a cessé de grimper.

En 1993, environ 709 000 Canadiens de 25 à 34 ans étaient titulaires d'un diplôme universitaire (toujours sans autres titres ni diplômes d'études postsecondaires). Ils représentaient approximativement 29 % de l'ensemble des personnes de ce groupe d'âge ayant fait certaines études postsecondaires. En 2003, cette proportion était passée à 36 %.

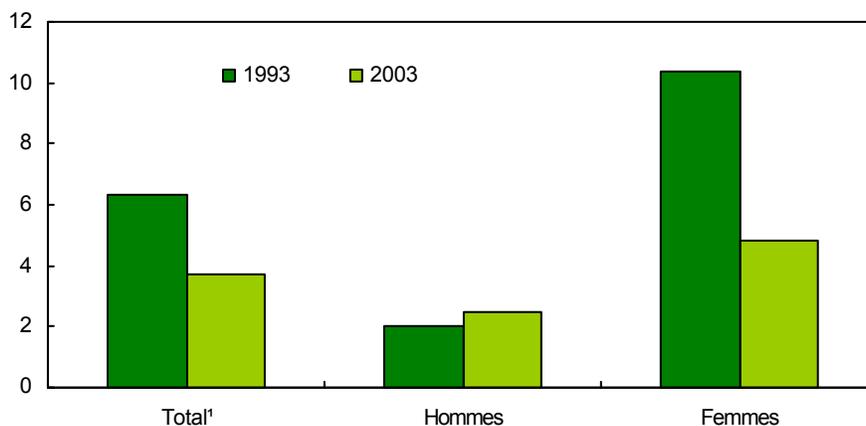
Ces changements dans les parts de marché doivent s'interpréter dans un contexte plus global en incluant les Canadiens de 25 à 34 ans n'ayant pas complété d'études postsecondaires. Entre 1993 et 2003, le nombre de ces personnes a diminué de moitié passant de 1,5 million à 783 600 alors que le nombre de diplômés postsecondaires demeurait constant. En 1993, le diplôme d'études secondaires représentait le niveau de scolarité le plus élevé atteint par environ 20 % de la population de 25 à 34 ans. En 2003, cette proportion avait chuté à 15 %.

### Perte de terrain due à la diminution des inscriptions des femmes

La baisse de la part du marché des collèges privés est surtout attribuable à la réduction du nombre de femmes inscrites dans ce programme. En effet, parmi les Canadiennes de 25 à 34 ans ayant fait des études postsecondaires, 1 femme sur 10 (ou 10 %) était titulaire d'un certificat d'un collège privé en 1993, alors que cette proportion tombait de moitié passant à 5 % en 2003.

### Le taux de diplômés des collèges privés diminue chez les femmes alors qu'il augmente chez les hommes

% des diplômés postsecondaires (25 à 34 ans) ayant complété uniquement des études dans un collège privé



1. Les totaux sont standardisés pour tenir compte de la structure de la population selon le sexe.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Les hommes, par contre, étaient légèrement plus susceptibles de s'inscrire à des collèges privés en 2003 qu'il y a une décennie. Parmi les hommes de 25 à 34 ans ayant fait des études postsecondaires, environ 2 % étaient titulaires d'un certificat d'un collège privé en 1993. Une décennie plus tard, cette proportion avait légèrement augmenté pour s'établir à près de 3 %.

Dit autrement, le nombre d'hommes titulaires d'un certificat d'un collège privé est passé de plus de 23 000 en 1993 à environ 27 300 diplômés en 2003, tandis que le nombre de femmes ayant obtenu un diplôme a chuté de 73 100 au cours de cette période, passant de 132 400 à 59 300.

### **Source des données**

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), qui a été réalisée de 1993 à 2003 et qui est utilisée dans la présente analyse, constitue une enquête à la fois longitudinale et transversale menée auprès des personnes et de leur ménage. L'EDTR utilise l'Enquête sur la population active comme base de sondage.

Dans le cadre de l'EDTR, chaque personne est interviewée pendant une période pouvant aller jusqu'à six ans. On a établi le premier panel en 1993, puis un nouveau panel tous les trois ans. Le deuxième panel a été mis en place en 1996, le troisième, en 1999 et le quatrième, en 2002. Étant donné que les panels couvrent une période de six ans, deux panels se chevauchent constamment pendant une période de trois ans.

À l'aide de la dimension transversale des données de l'EDTR, on a effectué des estimations uniquement à partir des données du premier panel dans le cas de l'année de référence 1993. Les estimations de l'année 2003 sont toujours basées sur les données provenant de deux panels qui se chevauchent, ce qui donne un échantillon de plus grande taille. L'échantillon utilisé dans la présente analyse comprend 2 876 personnes de 25 à 34 ans possédant un diplôme postsecondaire en 1993 et 4 764 personnes en 2003.

### **Domaines d'études : changements motivés par la nouvelle économie**

Au cours de la dernière décennie, les diplômés de collèges privés ont effectué certains changements importants dans le choix de leurs domaines d'études. Ces changements témoignent, dans une certaine mesure, d'une adaptation à la nouvelle économie de la fin des années 1990 et du début des années 2000, en particulier chez les femmes.

Les techniques de secrétariat constituaient de loin le domaine d'études le plus populaire au début des années 1990. En 1993, environ 39 % de l'ensemble des diplômés de 25 à 34 ans titulaires d'un certificat d'un collège privé avaient étudié en techniques de secrétariat. En 2003, cette proportion avait chuté de plus de la moitié pour se fixer à seulement 18 %. Les techniques de secrétariat sont demeurées presque exclusivement le choix des femmes. La diminution des inscriptions dans ce domaine témoigne de l'incidence directe de la baisse des inscriptions des femmes aux collèges privés.

Les jeunes femmes s'orientent de plus en plus vers des études dans les domaines des affaires et de la finance. Il y a une décennie, les femmes titulaires d'un certificat en affaires et en finance représentaient à peine 10 % de l'ensemble des diplômés de collèges privés de ce groupe d'âge. En 2003, cette proportion avait augmenté pour s'établir à plus de 16 %. En outre, de fortes proportions de jeunes femmes étaient titulaires d'un certificat dans la catégorie « divers », laquelle comprend des cours dans la coiffure, l'immobilier, le tourisme et comme conseillère pour les agences de voyages.

### Les jeunes femmes sont passées des techniques de secrétariat en 1993 aux cours liés aux affaires et à la finance en 2003

Principaux domaines d'études dans les collèges privés	1993			2003		
	Total <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	Total <sup>1</sup>	Hommes	Femmes
	% du total global annuel					
Techniques de secrétariat	39,0	0,4	38,7	18,3	1,0	17,3
Affaires et finance	13,8	4,0	9,8	23,5	7,1	16,4
Informatique	13,9	6,1	7,8	13,7	7,1	6,6
Professions de la santé	3,9	0,3	3,6	5,0	0,3	4,7
Divers	29,3	6,7	22,6	39,5	15,2	24,3
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>100,0</b>	<b>17,5</b>	<b>82,5</b>	<b>100,0</b>	<b>30,7</b>	<b>69,3</b>

1. Le total peut différer de la somme des composantes en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

En 2003, les hommes possédant un certificat d'un collège privé représentaient 31 % des diplômés, proportion qui a presque doublé au cours de la période de 10 ans, alors qu'elle représentait seulement 18 % en 1993. Il s'agit là d'une conséquence directe de la diminution du nombre de femmes diplômées des collèges privés coïncidant avec une augmentation du nombre d'hommes durant la même période.

Pour les hommes, la proportion de diplômés est demeurée stable de 1993 à 2003 en informatique, dans les professions de la santé et en techniques de secrétariat. Proportionnellement, un plus grand nombre d'hommes ont obtenu un diplôme en affaires et en finance en 2003 que 10 ans plus tôt.

Le changement le plus important observé par rapport aux diplômés de sexe masculin s'est produit dans la catégorie « divers », qui comprend des cours comme le camionnage, la vente professionnelle et l'immobilier. En 2003, leur présence dans ces domaines d'études s'était accentuée pour se situer à 15 % de l'ensemble des diplômés, soit plus du double de la proportion observée en 1993.

### Les diplômés de collèges privés ne gagnaient pas plus que les diplômés du secondaire, mais ils étaient plus susceptibles d'occuper un emploi

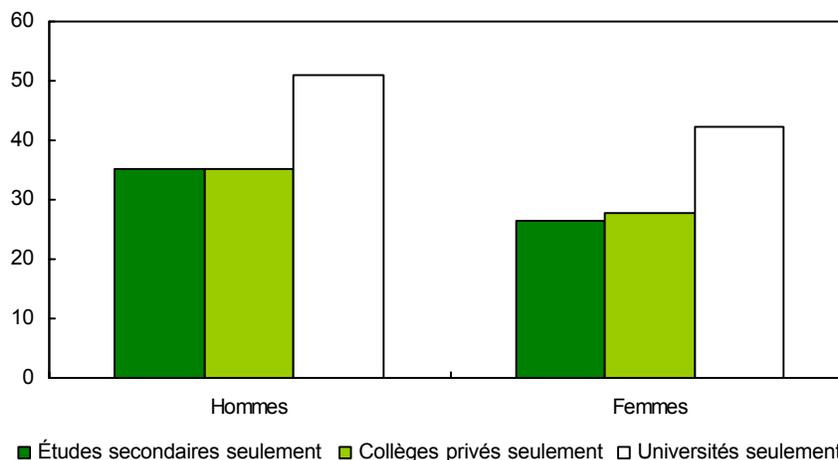
La différence entre les rémunérations annuelles médianes des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et des diplômés de collèges privés travaillant à temps plein toute l'année n'était pas statistiquement significative en 2003. Cette observation tient tant dans le cas des hommes que dans celui des femmes. La rémunération médiane correspond au point exact où l'on coupe la population en deux : une moitié des diplômés ont des salaires plus élevés que la médiane, alors qu'ils sont moins élevés dans l'autre moitié.

Les hommes diplômés de l'enseignement secondaire ont touché en 2003 une rémunération annuelle médiane de 35 200 \$, comparativement à 35 300 \$ chez leurs homologues des collèges privés (sans autres titres ni diplômes d'études postsecondaires).

Les jeunes femmes ne possédant qu'un diplôme d'études secondaires ont touché 26 500 \$, alors que celles n'ayant qu'un certificat d'un collège privé ont gagné 27 700 \$.

## Les diplômés de collèges privés ne gagnaient pas plus que ceux du secondaire en 2003

Gains médians en milliers de dollars, Canadiens âgés de 25 à 34 ans ayant travaillé à temps plein toute l'année



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

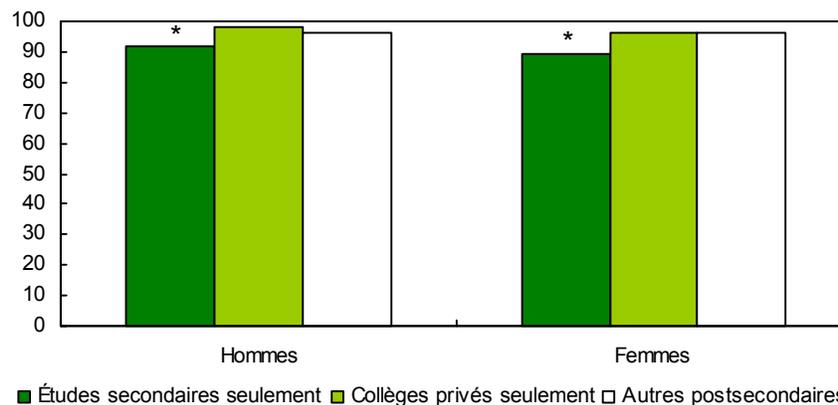
Les jeunes titulaires d'un certificat d'un collège privé étaient toutefois plus susceptibles d'occuper un emploi en 2003 que les diplômés de l'enseignement secondaire. Cette observation tient tant dans le cas des hommes que des femmes.

En 2003, le taux d'emploi chez les hommes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires s'est établi à 92 %, alors que celui des hommes ne possédant qu'un certificat d'un collège privé a été de 98 %.

La situation était similaire chez les femmes. En effet, le taux d'emploi chez les femmes ne possédant qu'un diplôme d'études secondaires a été de 89 %. Il a atteint jusqu'à 96 % chez les femmes titulaires d'un certificat d'un collège privé.

## Les diplômés de collèges privés étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que ceux du secondaire en 2003

% de Canadiens de 25 à 34 ans ayant travaillé à temps plein toute l'année<sup>1</sup>



1. Les données des personnes avec plusieurs diplômes sont exclues des calculs.

\* test statistiquement significatif à un niveau de 5% entre les collèges privés et les autres catégories.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

## Définitions

**Toute l'année** signifie ayant travaillé 40 semaines ou plus au cours de l'année.

**À temps plein** signifie ayant travaillé 30 heures ou plus par semaine.

**Le taux d'emploi** se calcule en divisant le nombre de personnes occupant un emploi par le nombre de personnes disponibles à l'emploi en octobre 2003 le tout multiplié par 100.

**Les diplômés d'un collège privé** sont les répondants ayant sélectionné « école commerciale » comme réponse aux deux questions suivantes :

En ce qui concerne votre certificat ou diplôme le plus récent, (à l'exception de l'université), quel genre d'école ou de collège avez-vous fréquenté? Était-ce un(e) ...

1. Collège communautaire ou Institut de technologie et des arts appliqués?
2. École commerciale?
3. École de métiers ou de formation professionnelle?
4. CÉGEP?
5. Autre (précisez)

De quel genre d'établissement avez-vous obtenu votre diplôme? Était-ce un(e) ...

1. École secondaire?
2. Collège communautaire ou institut de technologie et des arts appliqués?
3. École commerciale?
4. École de métiers ou de formation professionnelle?
5. CÉGEP?
6. Université?

## Description des domaines d'études analysés dans cet article.

**Les programmes de techniques de secrétariat** comprennent des programmes comme les techniques de secrétariat (programme général) et les programmes de commis de banque et de commis aux finances, de sténographe judiciaire et de rapporteur judiciaire, d'archiviste médical ou de la santé, de secrétaire juridique, de secrétaire médicale, de tenue de livres ou de techniques de comptabilité, de traitement de texte et de secrétariat ou de travail de bureau (autre).

**Les programmes d'affaires et de finance** englobent les affaires et le commerce (programme général), l'administration des affaires, les affaires et le commerce internationaux, les affaires et le commerce (autre), la gestion financière (programme général), la comptabilité et la vérification, l'évaluation et l'appréciation, et la gestion financière (autre).

**Les programmes d'informatique** comprennent des programmes comme le traitement des données, la technologie de l'informatique, la programmation informatique et les logiciels, les microordinateurs et les systèmes d'information, l'informatique (programme général), et l'informatique (conception et analyse de systèmes).

**Les programmes des professions de la santé** englobent l'éducation physique et la santé, la kinésiologie et la kinanthropologie, l'éducation physique, la santé et les loisirs, la gestion des services et des soins de santé, la dentisterie, la médecine (programme général), la médecine (sciences médicales fondamentales), les spécialités médicales (non chirurgicales), les sciences paracliniques, la chirurgie et les spécialisations chirurgicales, les sciences infirmières, les soins infirmiers auxiliaires, l'optométrie, la pharmacologie et les sciences pharmaceutiques, la santé publique, la médecine physique et la réadaptation, les techniques de laboratoire médical et de diagnostic, les techniques de traitement médical, l'équipement médical et la prothétique, et les autres professions, sciences et techniques de la santé.

**Les autres programmes (divers)** comprennent notamment le camionnage, la coiffure, l'immobilier, la vente professionnelle, le tourisme et la consultation dans les agences de voyages.